



Nations Unies

Conseil de sécurité

CS/8680

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

5404^e séance – matin

FACE À LA NOUVELLE DONNE POLITIQUE AU MOYEN-ORIENT, LES MEMBRES DU CONSEIL ENGAGENT ISRAËLIENS ET PALESTINIENS À PRENDRE LES MESURES POUR LA RELANCE DU PROCESSUS DE PAIX

La victoire du parti Kadima aux élections législatives israéliennes, la formation du nouveau Gouvernement palestinien et le lancement d'un dialogue national au Liban sont de nature à modifier le paysage politique au Moyen-Orient. C'est sur cette toile de fond que le Conseil de sécurité a tenu un long débat auquel ont pris part une trentaine de délégations qui ont engagé les deux parties palestinienne et israélienne à prendre les mesures nécessaires à la relance du processus de paix.

Les délégations ont dans un premier temps entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Tuliameni Kalomoh, qui a rappelé que le Président Abbas avait demandé instamment au Premier Ministre palestinien, Ismail Haniyeh, d'aligner son programme sur celui de la Présidence palestinienne. Le programme préparé par le Hamas en effet ne reconnaît pas les principes contenus dans la Déclaration d'indépendance de 1988, principes de non-violence, de la reconnaissance du droit d'Israël à exister ni les accords conclus et obligations contractées antérieurement. Le Hamas, a dit le Secrétaire général adjoint, ne s'est toujours pas engagé à respecter ces principes. Évoquant la détérioration des conditions humanitaires dans les territoires palestiniens, il a prévenu Israël qu'il sera difficile de persuader les Palestiniens des bénéfices à tirer d'une solution de compromis si l'engagement d'Israël en faveur de deux États vivant côte à côte pacifiquement s'amenuise.

Le représentant d'Israël, M. Daniel Carmon, a assuré le Conseil que son pays restait engagé en faveur de deux États comme le prévoit le Feuille de route, où les Israéliens et les Palestiniens vivront côte à côte dans la paix et la sécurité. Toutefois, a-t-il dit, « Nous avons des raisons de croire que la situation risque de se détériorer maintenant que le Hamas assume une position de pouvoir au sein de l'Autorité palestinienne à moins que des modifications importantes ne soient apportées à sa Charte qui prévoit clairement la destruction d'Israël ». Le représentant a en outre accusé la Syrie d'abriter des organisations terroristes et l'Iran de les financer. L'alliance entre la Syrie, l'Iran et les organisations terroristes palestiniennes constituent « l'axe de la terreur » et posent un grave danger à la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient, a-t-il affirmé.

Pour l'Observateur de la Palestine, les Palestiniens ne devraient pas être punis par qui que ce soit parce qu'ils ont exercé leur libre choix démocratique. « Au contraire, ils méritent qu'on les soutienne et les applaudisse », a-t-il dit. Il est temps que le Conseil de sécurité prenne des mesures courageuses obligeant Israël à respecter le droit international et les différentes résolutions adoptées par les Nations Unies, a dit M. Riyad Mansour. C'est à cette condition qu'il sera mis fin aux souffrances que connaissent depuis trop longtemps le peuple palestinien et les autres populations du Moyen-Orient.

Les États-Unis, qui exprimaient la position du Quatuor, a indiqué que tout Gouvernement palestinien devait condamner la terreur, reconnaître le droit à l'existence d'Israël et accepter tous les engagements pris par l'Autorité palestinienne. Il a rappelé qu'aux yeux de la loi américaine, le Hamas est considéré comme un mouvement terroriste. « Hamas est désormais responsable des décisions qu'il prendra

et de leurs conséquences sur la vie des populations palestiniennes. Le comportement de la communauté internationale envers les Palestiniens dépendra des actes posés par le Hamas. »

Le représentant de la Fédération de Russie, qui est également membre du Quatuor, s'est distancié de cette déclaration en précisant qu'il ne partageait pas l'avis selon lequel il ne sera pas possible de travailler avec le Gouvernement actuel sur la question de l'aide humanitaire. « Avant de fermer la porte aux perspectives de paix dans la région, a insisté le représentant, il faut se concentrer sur des efforts collectifs permettant de créer un mécanisme de contrôle de l'aide octroyée par les donateurs ».

Outre le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, l'Observateur de la Palestine et le représentant d'Israël, les pays suivants ont pris la parole: Liban, République arabe syrienne, Grèce, Pérou, États-Unis, République-Unie de Tanzanie, Congo, Fédération de Russie, Qatar, Danemark, Chine, Slovaquie, Japon, France, Ghana, Royaume-Uni, Argentine, Émirats arabes unis, Autriche au nom de l'Union européenne, Yémen, Malaisie ainsi que le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

Le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. TULIAMENI KALOMOH, est revenu sur les événements politiques du mois dernier au Moyen-Orient, notamment sur l'établissement d'un nouveau Gouvernement palestinien à la suite des élections du 25 janvier dernier, le déroulement d'élections législatives en Israël et le début d'un important dialogue au Liban.

Ainsi, le nouveau Gouvernement palestinien a prêté serment hier, le 29 mars, devant le Président Mahmoud Abbas, lors du retour de ce dernier d'une réunion de la Ligue des États arabes. M. Abbas avait plus tôt écrit à M. Ismail Haniyeh qui conduit le nouveau Gouvernement pour lui faire part de la préoccupation que lui inspire le projet de programme préparé par le Hamas et lui avait demandé de l'aligner sur celui de la présidence palestinienne.

Le programme, présenté par la suite par le Premier Ministre, ne reconnaît pas l'OLP comme le seul représentant du peuple palestinien ainsi que ses principes de base contenus dans la Déclaration d'indépendance de 1988, comme l'avaient demandé le Fatah et d'autres partis au moment des discussions sur un gouvernement d'unité nationale.

Le Quatuor ainsi que le Conseil de sécurité ont appelé le nouveau Gouvernement à accepter les principes de non-violence, de la reconnaissance du droit d'Israël d'exister ainsi que les accords conclus et obligations contractées précédemment. Le Quatuor a relevé avec préoccupation que le nouveau Gouvernement ne s'est pas engagé à respecter ces principes et a souligné que l'aide future à tout gouvernement sera conditionnée par le respect de ces principes. Il a encouragé la poursuite de l'assistance humanitaire pour répondre aux besoins de base du peuple palestinien. Par ailleurs, l'Autorité palestinienne continue à être dans l'incapacité d'honorer ses obligations financières et n'a pas été en mesure de verser les prestations de chômage et autres prestations sociales en février, et accuse un déficit d'au moins 60 millions de dollars pour régler les salaires de mars.

Passant à la situation politique en Israël, M. Kalomoh a rappelé que les élections législatives avaient eu lieu il y a deux jours et avaient vu la victoire du parti Kadima mené par le Premier Ministre par intérim, M. Ehud Olmert. M. Abbas a fait part de sa détermination à lancer des négociations avec Israël le plus rapidement possible. Le Premier Ministre Olmert a indiqué si que « les Palestiniens font preuve de suffisamment de sagesse dans un proche futur, les parties se retrouveront autour de la table de négociations pour créer une nouvelle réalité. Dans le cas contraire, Israël prendra son futur en main ». Dans ce contexte, il reste à voir si Israël adhèrera à sa politique déclarée qui veut que l'ensemble de l'Autorité palestinienne, y compris la présidence, est devenue une entité terroriste.

Le Sous-Secrétaire général a évoqué la situation sécuritaire et humanitaire avant de passer aux développements s'étant produits au Liban. Des discussions sont en cours depuis le 2 mars et un dialogue national a été lancé, y compris sur la question de la mise en œuvre de la résolution 1559 du Conseil de

sécurité. Un consensus important s'est dégagé sur le lancement d'une enquête internationale et la création d'un tribunal international pour juger les auteurs de l'assassinat de l'ancien Premier Ministre, Rafik Hariri ainsi que sur la reconstruction des relations avec la Syrie sur la base du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires internes d'un État. Un dialogue a également été lancé sur la question de l'appartenance des fermes de Chebaa ainsi que sur les armes se trouvant entre les mains du Hezbollah.

Le Sous-Secrétaire général a conclu en estimant que le programme du nouveau Gouvernement palestinien montre des signes de progrès mais que le Gouvernement devait, comme lui a demandé instamment M. Abbas, revenir sur ses positions pour les aligner avec celles du Quatuor et le Programme pour la paix du Président Abbas.

En deuxième lieu, alors que nous attendons la formation d'un nouveau Gouvernement israélien, nous devons être conscients du fait qu'il sera difficile de persuader les Palestiniens des bénéfices à tirer d'une solution de compromis si l'engagement d'Israël en faveur de deux États s'amenuise. M. Kalomoh a observé que le bouclage de la bande de Gaza est source de grandes difficultés. Il a en outre estimé que le lancement d'un dialogue national au Liban constituait un signe encourageant.

Déclarations

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a rappelé que la Ligue des États arabes avait tenu son Sommet annuel les 28 et 29 mars à Khartoum, au Soudan. Il a réaffirmé le droit du peuple palestinien à un État indépendant, libre et souverain avec Jérusalem-Est comme capitale. Il a réaffirmé qu'une solution juste devait être trouvée à la question des réfugiés sur la base de la résolution 194 du Conseil de sécurité. Il a rejeté toutes les actions unilatérales de la part d'Israël, y compris les tentatives de judaïsation de la ville de Jérusalem et la poursuite de l'implantation de colonies illégales. Le dix-huitième Sommet annuel de la Ligue arabe a aussi lancé un appel à la mise en œuvre de l'Initiative de paix arabe lancée en 2002 à Beyrouth et qui demande le retrait israélien des territoires arabes occupés depuis juin 1967, l'application des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, dont les termes ont été réaffirmés par la Conférence de Madrid; le respect du principe de la terre contre la paix, et l'acceptation par Israël de faire de Jérusalem-Est la capitale de l'État palestinien indépendant, a déclaré M. Mansour, en précisant que le respect des termes de l'initiative amènerait les pays arabes à établir des relations normales avec Israël.

Le peuple palestinien vivant sous occupation est allé aux urnes le 25 janvier dernier pour élire un nouveau Conseil législatif, a poursuivi l'Observateur de la Palestine. Après ces élections jugées justes et transparentes, le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a accepté et installé hier le cabinet gouvernemental issu de ce scrutin. Les Palestiniens ne devraient donc pas être punis par qui que ce soit parce qu'ils ont exercé leur libre choix démocratique, a relevé M. Mansour. Au contraire, ils méritent qu'on les soutienne et les applausisse, a-t-il estimé.

À ce propos, Israël devrait donc reverser les rentrées douanières, qu'il collecte chaque mois, à l'Autorité palestinienne, comme cela a été approuvé en 1994 à Paris. Le Président Abbas a réitéré le respect par la partie palestinienne de tous les accords conclus avec Israël, ainsi que la Feuille de route et les autres initiatives du Quatuor.

La communauté internationale doit condamner le projet israélien visant l'annexion de territoires supplémentaires en Cisjordanie. Le fameux plan « E 1 » prévoit l'isolement de Jérusalem-Est du reste de la Cisjordanie par la poursuite de la construction du mur illégal. Cette entreprise créerait des bantoustans en Cisjordanie et mettrait fin à tout espoir de création d'un État palestinien viable, a déclaré M. Mansour. Le but d'Israël est de créer de manière artificielle une majorité juive dans Jérusalem, a-t-il indiqué.

Parce qu'il n'a pas été négocié avec la partie palestinienne, le retrait de Gaza est un échec, a estimé le représentant de la Palestine. Gaza est en réalité devenue une gigantesque prison, a-t-il indiqué, en ajoutant que pour les Palestiniens, Gaza continuait à relever des termes et des dispositions de la quatrième Convention de Genève. Gaza n'aura jamais un statut différent de celui de la Cisjordanie, a-t-il poursuivi, en rejetant toute initiative unilatérale d'Israël sur cette question.

Parlant du mur de séparation israélien, il a rappelé qu'un avis consultatif de la Cour internationale de Justice de La Haye l'avait jugé illégal. Sans État palestinien viable, il ne pourra y avoir de solution de

paix basée sur la notion de « deux États vivant côte à côte en paix et dans la sécurité », a déclaré M. Mansour.

3 800 civils palestiniens ont été tués depuis septembre 2000 par les forces d'occupation israéliennes, a-t-il poursuivi. C'est cette culture d'impunité qui a amené Israël à lancer le 14 mars dernier une attaque contre la ville de Jéricho, où ses forces ont kidnappé six détenus palestiniens. L'Autorité palestinienne tient le Gouvernement israélien responsable du sort de ces six Palestiniens et exige leur retour entre les mains de la police palestinienne, a déclaré M. Mansour. Il est temps que le Conseil de sécurité prenne des mesures courageuses obligeant Israël à respecter le droit international et les différentes résolutions adoptées par les Nations Unies. C'est à cette condition qu'il sera mis fin aux souffrances que connaissent depuis trop longtemps le peuple palestinien et les autres populations du Moyen-Orient.

M. DANIEL CARMON (Israël) a indiqué que les résultats des élections montrent que les Israéliens ont choisi la voie de la paix. Israël reste engagé en faveur de deux États comme le prévoit le Feuille de route, où les Israéliens et les Palestiniens vivront côte à côte dans la paix et la sécurité. Toutefois, la direction choisie par les Palestiniens comprend l'organisation terroriste du Hamas, ce qui laisse peu de place à l'optimisme. Nous, peuple israélien, aspirons à un partenaire palestinien qui nous permette de progresser ensemble sur la voie de la paix. Cependant, du côté palestinien, le Hamas ne reconnaît même pas Israël et n'a pas renoncé à la violence pour parvenir à ses fins. En Israël, en revanche, les élections reflètent un engagement profond en faveur des engagements contractés sur le plan international.

Israël reste engagé en faveur de la Feuille de route et de ses normes. Malheureusement, a regretté le représentant, le Hamas n'a même pas honoré la première exigence qui est de démanteler ses infrastructures terroristes et de lutter contre le terrorisme. Des actes de terrorisme ont continué d'assombrir le tableau au Moyen-Orient. Au cours de la période précédant les élections, nous avons dû répondre à 50 alertes terroristes par jour. Nous avons des raisons de croire que la situation risque de se détériorer, maintenant que le Hamas assume une position de pouvoir au sein de l'Autorité palestinienne à moins que des modifications importantes ne soient apportées à sa Charte qui prévoit clairement la destruction d'Israël. Il faut que le Hamas modifie son approche et ce qu'il représente. La semaine dernière, a précisé le représentant, le Hamas a déclaré officiellement qu'il ne procédera pas aux arrestations de terroristes qui lancent des attaques contre Israël. L'une des déclarations, rendue publique au lendemain de la victoire du Hamas, a été l'annonce de la libération prochaine des assassins du Ministre du tourisme d'Israël, en violation de l'accord international conclu en avril 2002.

Le représentant a expliqué par ailleurs dans quelle mesure son pays vivait un dilemme entre les impératifs de sécurité, le bien-être des citoyens israéliens et l'atténuation des difficultés d'ordre humanitaire que connaissent les Palestiniens. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir que les Palestiniens reçoivent l'aide humanitaire dont ils ont besoin. Toutefois, nous ne pouvons pas compromettre notre sécurité et celle de nos citoyens qui constituent notre priorité.

Le représentant a en outre accusé la Syrie d'abriter des organisations terroristes et l'Iran de les financer. L'alliance entre la Syrie, l'Iran et les organisations terroristes palestiniennes constituent « l'axe de la terreur » et pose un grave danger à la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient. Aujourd'hui, Israël a enregistré 69 alertes terroristes. Le représentant a également fait part de sa préoccupation face au danger que fait poser le Hezbollah du côté libanais où il opère librement tout en se félicitant par ailleurs du lancement du dialogue national au Liban.

Le représentant a appelé la communauté internationale à continuer à lutter contre le terrorisme et à ce sujet a fait part de son appréciation face à l'importance que le Quatuor attache à la reconnaissance par le Hamas d'Israël, à l'abandon de la violence et du terrorisme et au respect des accords conclus précédemment.

Mme ZIADE (Liban) a déclaré que les droits des Palestiniens sont quotidiennement violés par Israël aussi bien dans les territoires occupés que dans le sud du Liban. Le Liban, a-t-elle affirmé, s'est engagé dans la voie d'une liberté et d'une intégrité territoriale totales sous le Gouvernement du Premier Ministre Fouad Siniora. Par ailleurs, la représentante s'est félicitée que le Conseil ait approuvé la création d'un tribunal international chargé de faire la lumière sur l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Rafik

Hariri. Le Gouvernement libanais demande aussi à la communauté internationale de l'aider, dans le respect du droit international, à récupérer la zone des fermes de Chebaa.

Concernant la question de Palestine, le Liban estime que les réfugiés palestiniens vivant sur son territoire doivent avoir la possibilité de rentrer en Palestine. Le Gouvernement libanais demande aussi à Israël de libérer les prisonniers libanais qu'il détient dans ses prisons. Respectueux des droits démocratiques de tous les peuples, le Liban soutient le choix exprimé par les Palestiniens lors des élections législatives du mois de janvier dernier. Il serait donc inacceptable que le peuple palestinien soit puni pour le seul fait qu'il a exercé son choix dans la désignation de ses gouvernants, a dit la représentante.

M. MILAD ATIEH (République arabe syrienne) a indiqué qu'en raison de l'occupation constante par Israël de terres arabes, le Moyen-Orient connaît depuis 60 ans une situation d'oppression. Les pratiques israéliennes arbitraires dans les territoires arabes occupés relèvent des crimes de guerre et du terrorisme. Les activités quotidiennes des forces d'occupation en sont une preuve flagrante. Les tentatives pour faire porter le blâme aux autres sont un moyen de diversion pour faire oublier les crimes perpétrés par Israël contre les Palestiniens. Le représentant a réfuté les accusations selon lesquelles Damas abrite un grand nombre d'organisations terroristes. La Syrie attend une paix juste et globale, a-t-il affirmé. Nous sommes victimes d'alliances « traîtres » qui cherchent à entraîner la région vers une recrudescence de tensions. Israël a expulsé un demi million de Syriens dont certains sont en prison depuis plus de 30 ans. Si Israël veut vraiment faire la paix dans la région, pourquoi continue-t-il à étendre ses colonies de peuplement et à faire venir de nombreux colons. En fait, Israël ne veut pas parvenir à une paix juste et globale dans la région alors que la Syrie s'est toujours engagée à reprendre le processus de paix sans conditions. Les actions unilatérales qu'Israël a l'intention de prendre sont contraires aux résolutions des Nations Unies. La poursuite de la construction des colonies de peuplement causera davantage de souffrances au peuple palestinien et c'est pourquoi, nous demandons à la communauté internationale d'insister auprès d'Israël pour qu'il y mette un terme.

M. ADAMANTIOS VASSILAKIS (Grèce) a assuré que toutes les parties prenantes au processus de paix au Moyen-Orient étaient pleinement conscientes des nouveaux défis apparus à la suite des élections législatives palestiniennes, en janvier, et israéliennes, mardi dernier. La Grèce reste étroitement attachée à l'objectif d'une paix durable fondée sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 242, 338, 1397 et 1515, ainsi que sur les modalités définies à Madrid et le principe de la terre contre la paix. Nous restons également attachés à la réalisation de deux États afin de résoudre le conflit israélo-palestinien, a poursuivi M. Vassilakis, admettant l'importance de disposer de part et d'autres de négociateurs crédibles.

À ce titre, il a souhaité que le nouveau Gouvernement palestinien, dirigé par le Hamas, renonce à la violence, procède à son désarmement, reconnaisse l'existence d'Israël et respecte tous les accords conclus auparavant, y compris ceux contenus dans la Feuille de route. Le Gouvernement palestinien sera tenu pour responsable de la mise en œuvre de ces différentes mesures importantes, tandis que de son côté, le nouveau Gouvernement israélien a l'obligation de s'abstenir de toute action unilatérale qui puisse compromettre la mise en œuvre de la Feuille de route et les négociations sur le statut final, a conclu le représentant de la Grèce.

M. OSWALDO DE RIVERO (Pérou) s'est dissocié de la position du Mouvement des pays non alignés concernant la voie qu'entendent suivre les nouveaux responsables de l'Autorité palestinienne. Il a réaffirmé l'attachement de son pays à la position du Quatuor, condamnant le terrorisme sous toutes ses formes et exhortant le Gouvernement dirigé par le Hamas à renoncer à la violence, à reconnaître l'existence d'Israël et à respecter tous les accords conclus auparavant, y compris la Feuille de route. Le Hamas n'a toujours pas répondu aux questions cruciales soulevées par le Quatuor, a poursuivi M. de Rivero, jugeant que cette situation incertaine affectait sensiblement le cours des négociations entre Palestiniens et Israéliens en vue de la création de deux États, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité et dans des frontières internationalement reconnues. Le représentant péruvien a insisté ensuite sur l'importance de l'assistance humanitaire destinée aux territoires palestiniens. Il s'est cependant inquiété d'une possible escalade de la violence. Aussi, le représentant du Pérou a-t-il plaidé pour des changements radicaux, qui incluent un retrait des territoires occupés, et dont la responsabilité incombe à l'Autorité palestinienne et au Gouvernement israélien. Il a ensuite appuyé la demande du Conseil faite au Secrétaire général pour qu'il engage avec les autorités libanaises des négociations sur la création d'un tribunal international pour juger les responsables des attentats terroristes perpétrés au Liban, notamment celui qui a coûté la vie à l'ancien

Premier Ministre, Rafik Hariri. Il a en outre salué les progrès réalisés par la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations Unies, dirigée par Serge Brammertz, dont les résultats permettront de documenter le futur tribunal.

M. JOHN BOLTON (États-Unis) a déclaré que son pays, comme l'a dit le Président Bush, soutient la solution d'une paix basée sur la notion de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, en paix et en sécurité au Moyen-Orient. Comme Israël, l'Autorité palestinienne a des obligations qu'elle doit remplir dans le cadre de la Feuille de route, a indiqué M. Bolton. La communauté internationale a clairement indiqué que tout Gouvernement palestinien doit condamner la terreur, reconnaître le droit à l'existence d'Israël et accepter tous les engagements pris par l'Autorité palestinienne. C'est à la fois la position du Quatuor et celle des États-Unis, a souligné M. Bolton.

Le Hamas, qui est maintenant le parti de gouvernement majoritaire dans les territoires palestiniens, est un mouvement terroriste aux yeux de la loi américaine. Hamas est désormais responsable des décisions qu'il prendra et de leurs conséquences sur la vie des populations palestiniennes. Le comportement de la communauté internationale envers les Palestiniens dépendra des actes posés par le Hamas, a indiqué le représentant des États-Unis.

Du côté israélien, nous notons que le Premier Ministre Ehud Olmert a déclaré le 28 mars, après la victoire électorale de son parti aux législatives israéliennes, qu'Israël est prêt à faire des compromis pour parvenir à la paix. Nous continuerons à juger le Hamas par ses actes et non sur ses déclarations, a ensuite souligné M. Bolton, en indiquant que toute assistance du Quatuor sera conditionnée par un bon comportement du Gouvernement palestinien dirigé par le Hamas et par son respect des principes de non-violence, de reconnaissance d'Israël et d'acceptation des engagements précédemment pris par l'Autorité palestinienne. Les États-Unis espèrent qu'aucune aide ne parviendra à une Autorité palestinienne dirigée par le Hamas tant que ce mouvement sera classé comme une entité terroriste. De plus, a poursuivi le représentant, le Général Dayton, qui est le coordonnateur américain de la sécurité dans le processus de paix du Moyen-Orient, ne pourra avoir de contact avec des forces palestiniennes travaillant sous l'autorité de Hamas. Le mandat et le rôle du Général Dayton seront donc réexaminés.

M. TUVAKO N. MANONGI (République-Unie de Tanzanie) a exhorté Israéliens et Palestiniens à affronter avec calme et patience ces moments délicats de changement. La fin de la période électorale devrait être l'occasion de se consacrer sérieusement à l'établissement d'un avenir meilleur pour les deux parties qui vivent dans la violence, l'instabilité et la crainte depuis tant d'années et attendent désespérément la paix. Le représentant a estimé que le nouveau Premier Ministre palestinien, Ismail Haniya, devrait désormais réaliser qu'il n'a pas d'autre choix que celui d'appuyer la solution de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la prospérité. De même, a-t-il ajouté, tout nouveau Gouvernement israélien conduit par Kadima doit geler les activités de peuplement, arrêter la construction du mur de séparation et mettre un terme aux attaques contre les Palestiniens.

M. PASCAL GAYAMA (Congo) a exhorté les Palestiniens et les Israéliens au dialogue et à la négociation autour de la Feuille de route, seule alternative crédible à la violence. Il a encouragé vivement les deux parties à créer les conditions du dialogue et de la négociation. Selon le représentant, c'est le moment d'appeler la communauté internationale à soutenir le projet de paix en Palestine, notamment le Quatuor international et les autres protagonistes de la crise au Proche-Orient. S'agissant du Liban, le Congo se félicite de ce que les leaders politiques de ce pays ont entrepris de dépasser, par le dialogue national, les contradictions en leur sein. Le représentant a également salué les avancées significatives auxquelles ils ont abouti dans la perspective de restaurer la souveraineté du peuple libanais sur l'ensemble du territoire. Il a encouragé vivement le peuple libanais à trouver des solutions consensuelles aux autres problèmes qui demeurent pendants. Le Congo, a-t-il dit, soutient le projet de création d'un tribunal à caractère international chargé de juger les responsables de l'attentat à l'explosif qui a coûté la vie l'ex-Premier Ministre libanais et à 22 autres personnes le 14 février 2005.

M. KONSTANTIN DOLGOV (Fédération de Russie) est revenu sur les derniers développements en espérant que le Gouvernement palestinien mènera une politique qui respectera les aspirations de tous les Palestiniens sur la base des principes agréés au sein du Quatuor, à savoir le rejet de la violence, le respect des accords antérieurs notamment la Feuille de route et la reconnaissance de l'État d'Israël. Nous relevons que le Gouvernement palestinien reconnaît l'OLP comme faction dirigeante du peuple palestinien et nous

ne partageons pas l'idée qu'il ne sera pas possible de travailler avec le Gouvernement actuel sur la question de l'aide humanitaire. Ce refus mènerait à une crise humanitaire grave dans les territoires. Avant de fermer la porte aux perspectives de paix dans la région, a insisté le représentant, il faut se concentrer sur des efforts collectifs permettant de créer un mécanisme de contrôle de l'aide octroyée par les donateurs. Ce travail pourrait impliquer les institutions de l'ONU. Nous comptons sur le gouvernement qui sera formé à la suite des élections israéliennes pour ne pas prendre de mesures unilatérales et ne préjugera pas des négociations finales prévues par la Feuille de route.

M. NASSIR BIN ABDULAZIZ AL-NASSER (Qatar) a déclaré que la paix au Moyen-Orient doit se baser sur la légitimité internationale et doit offrir aux peuples de la région la sécurité, la stabilité et la coexistence pacifique. Le Qatar désapprouve donc la décision prise par Israël d'arrêter le transfert à l'Autorité palestinienne des recettes douanières qui lui reviennent. Cet acte est une punition pour le peuple palestinien à qui personne ne devrait reprocher l'exercice de ses droits démocratiques à choisir ses dirigeants. L'arrêt du transfert de ressources financières aux Palestiniens est une mesure unilatérale, cet accord ayant été négocié en 1994 à Paris. Le Qatar appelle la communauté internationale à condamner la construction par Israël du mur de séparation et tous les actes unilatéraux pris par le Gouvernement israélien. L'attaque lancée par les forces israéliennes contre la ville de Jéricho est une violation du droit international et une attaque contre le processus de paix, a estimé le représentant du Qatar. Israël devrait appliquer toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et accepter les termes de l'Initiative de paix arabe lancée à Beyrouth, a-t-il poursuivi. L'occupation israélienne est à la source de tous les maux dont souffre le Moyen-Orient, a-t-il estimé, en appelant Israël à libérer tous les territoires occupés, dont le Golan syrien et les fermes de Chebaa libanaises.

Mme ELLEN MARGRETHE LØJ (Danemark) a déclaré que les temps changent au Moyen-Orient et a souhaité que les gouvernements qui seront formés en Israël et dans le territoire palestinien respecteront leurs engagements, notamment la Feuille de route. Nous souhaitons que le Gouvernement qui est formé dans les territoires répondra aux aspirations de paix des Palestiniens car la violence et la terreur sont incompatibles avec le Feuille de route. La représentante a indiqué que sa délégation prend note de ce que le Premier Ministre palestinien souhaite engager un dialogue avec le Quatuor mais, a-t-elle fait remarquer, il reste à voir si le Hamas réalisera véritablement une transformation définitive dans la bonne direction. Il reste à voir si le Hamas s'engage réellement à prévenir les attaques terroristes, à démanteler ses infrastructures et à gérer efficacement l'aide financière internationale. Il ne serait pas juste toutefois de punir les Palestiniens pour avoir exercé leur droit à des élections démocratiques et les modalités de la fourniture de l'aide humanitaire sont en cours d'examen. Abordant les élections israéliennes, le représentant a rappelé à l'État israélien que la paix ne peut pas être imposée de manière unilatérale et hors du cadre régional du processus de paix. Israël et la Palestine doivent adhérer à la Feuille de route sans prendre de mesures unilatérales qui préjugent du statut final. La construction de colonies de peuplement constitue une telle mesure. Au sujet du Liban, la représentante s'est félicitée de la relance du dialogue national tout en rappelant que le Conseil de sécurité a prié hier le Secrétaire général de négocier un accord avec le Gouvernement libanais dans le but de créer un tribunal international chargé d'enquêter sur l'assassinat de l'ancien Premier Ministre libanais.

M. ZHANG YISHAN (Chine) a déclaré que la communauté internationale devrait respecter les choix démocratiques des peuples de Palestine et d'Israël en ce qui concerne la désignation de leurs dirigeants. Il est compréhensible qu'en même temps qu'Israël se soucie de ses problèmes de sécurité, il accepte que les Palestiniens expriment les mêmes besoins en souhaitant la création de leur État indépendant, a dit le représentant, en regrettant le manque actuel de dialogue entre les deux peuples et gouvernements. La Chine a toujours exprimé son désir de voir résolue la question du Moyen-Orient et elle reste disponible et engagée dans la recherche de la paix.

La Chine estime qu'Israël devrait remettre à l'Autorité palestinienne les recettes douanières qui lui sont dues, a ensuite souligné le représentant. Abordant la situation du Liban, il a indiqué que son pays appuyait les efforts de la Commission d'enquête de l'ONU chargée d'établir les faits sur la mort de l'ancien Premier Ministre Rafik Hariri.

M. PETER BURIAN (Slovaquie) a estimé que les récents développements au Moyen-Orient étaient de nature à modifier le paysage politique de la région. Il a réaffirmé l'attachement de son pays à la Feuille de route du Quatuor et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité en insistant sur le fait qu'il ne peut pas y avoir de solution militaire au différend israélo-palestinien. Il est donc important pour le

Hamas d'accepter les accords entérinés précédemment. Pour que le Hamas devienne un partenaire pour la paix, il est indispensable qu'il reconnaisse Israël, qu'il renonce à la violence et à la terreur. Nous appuyons les efforts déployés par le Président Mahmoud Abbas et espérons que de bonnes relations de travail seront établies avec le bureau du Premier Ministre.

Le représentant a insisté sur la nécessité de continuer de soutenir le peuple palestinien par le biais de l'aide humanitaire. Abordant le processus électoral en Israël, le représentant a estimé que le Gouvernement sortant avait pris des mesures augurant difficilement de progrès du processus de paix. Nous souhaitons que le prochain Gouvernement renforce l'élan vers la paix.

Au sujet du Liban, le représentant a apporté le soutien de son pays aux efforts déployés par le gouvernement libanais pour étendre sa souveraineté et regagner le plein contrôle sur son territoire. L'achèvement de l'enquête sur l'assassinat de l'ancien premier ministre est un impératif pour la stabilisation et la réconciliation au Liban et dans la région.

M. KENZO OSHIMA (Japon) a déclaré que nous faisons face à un nouveau défi avec les derniers développements politiques en Palestine et en Israël. Il a formé le vœu que le nouveau Gouvernement palestinien dirigé par le Hamas sera prêt à prendre ses responsabilités et adoptera une politique visant à la coexistence pacifique et à la prospérité mutuelle avec Israël. Du côté israélien, il a espéré que le nouveau Gouvernement qui sera formé suite aux élections du 28 mars à la Knesset continuera ses efforts en faveur de la paix avec les Palestiniens et placera la paix au sommet des priorités de sa politique étrangère. Il a souhaité que les nouveaux Gouvernements israéliens et palestiniens engagent des discussions directes au plus haut niveau dans les délais les plus brefs, dans un esprit de dialogue et de concertation.

Le représentant a également précisé qu'à l'occasion de la visite du Président Mahmoud Abbas au Japon en mai 2005, le Premier Ministre japonais avait annoncé une aide d'environ 100 millions de dollars en direction de la Palestine, dont 72 avaient déjà été versés. Inquiet de la détérioration des conditions de vie des Palestiniens, il a précisé que le Japon avait décidé le 17 mars 2006 de fournir une aide supplémentaire de 6 millions de dollars en aide alimentaire à destination des réfugiés palestiniens par le biais de UNRWA et des Palestiniens de Gaza par le biais du Programme alimentaire mondial (PAM). Enfin, il a indiqué que le Japon, examinerait ses futures interventions en faveur des Palestiniens à la lumière de la position que prendra le nouveau Gouvernement en faveur de la paix, de la renonciation à la violence et au terrorisme, et de l'amélioration des relations avec Israël.

M. JEAN-MARC DE LA SABLIERE (France) a déclaré que son pays est attaché à un certain nombre de principes au Moyen-Orient. La France respecte le choix des peuples palestinien et israélien, dont les dirigeants ont désormais la lourde responsabilité de répondre, par des mesures concrètes, à l'aspiration majoritaire de leurs concitoyens à la paix et à la sécurité. La France se félicite à cet égard des prises de position respectives du Président Abbas et du Premier Ministre par intérim Olmert en faveur d'une reprise des négociations. La France est en effet convaincue que les démarches unilatérales ne pourront se substituer à un processus négocié, qui seul est susceptible de mener à une paix durable, a dit M. de La Sablière en appelant la communauté internationale à accompagner cette volonté. Le nouveau Gouvernement palestinien sera jugé sur ses actes, et nous déplorons que le nouveau Premier Ministre palestinien, dans son discours d'investiture, n'ait pas formellement endossé les principes fondamentaux du processus de paix qui sont la renonciation à la violence, la reconnaissance d'Israël, et la reconnaissance des accords passés entre Israël et l'OLP. La France appelle une nouvelle fois ce Gouvernement à accepter de mettre en œuvre ces principes et nous appuyons une nouvelle fois le Président Abbas.

Sur le plan de la sécurité, la France appelle les parties à la plus grande retenue. L'Autorité palestinienne doit renforcer la lutte contre le terrorisme. Israël pour sa part doit mettre fin à ses actions militaires contraires à la quatrième Convention de Genève, en particulier les assassinats extrajudiciaires, a dit le représentant. Nous demandons aux parties de mettre en œuvre sans délai les arrangements conclus l'an dernier à Charm el-Cheikh. La France appelle par ailleurs à la mise en œuvre de l'« accord sur l'accès et le mouvement » conclu en novembre dernier. La France a également marqué son souci de ne pas punir le peuple palestinien et de ne pas sacrifier les acquis institutionnels de la dernière décennie, a relevé M. de La Sablière en indiquant qu'elle est favorable au maintien d'une aide internationale transitant par des canaux sûrs et transparents, placés notamment sous la supervision du Président de l'Autorité palestinienne.

M. NANA EFFAH-APENTENG (Ghana) a affirmé que le Conseil de sécurité devait être guidé par les décisions qu'il a lui-même prises sur cette question tout au long de ces années, et lesquelles ont toujours affirmé les droits et les intérêts à la fois des Palestiniens et des Israéliens. Le représentant s'est dit préoccupé par les informations faisant état de pénurie de biens alimentaires de base qui rend de plus en plus insupportable la vie des Palestiniens. Il a en outre exhorté le Hamas à repenser sérieusement sa position et à engager son Gouvernement à respecter tous les accords existants, y compris le maintien du cessez-le-feu entre les deux camps. Le nouveau Gouvernement israélien élu et le Gouvernement du Hamas doivent être encouragés à réexaminer leurs positions afin de faire progresser le processus de paix, a-t-il déclaré.

M. EMYR JONES PARRY (Royaume-Uni) a estimé que le Moyen-Orient vivait un moment crucial. Il a précisé que la politique de son pays face au Hamas était inchangée. Le nouveau Conseil des ministres palestiniens qui a été assermenté hier a des responsabilités. La démocratie, a précisé le représentant, signifie davantage qu'une simple victoire électorale mais aussi de renoncer à la violence, de reconnaître Israël et d'accepter les accords conclus auparavant par l'Autorité palestinienne. Il est inacceptable de chercher à réaliser des objectifs politiques par la violence.

Nous sommes aussi préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens, a dit l'intervenant. Les Palestiniens ne devraient pas être punis pour avoir exercé leur droit à des élections démocratiques. Nous devons veiller cependant à ce que les fonds destinés à l'aide humanitaire ne servent pas à alimenter des visées terroristes. Nous demandons à Israël de maintenir ses points de passage ouverts, de mettre un terme à l'expansion des colonies de peuplement et de détruire les postes avancés.

De leur côté, les Palestiniens doivent garantir la fin des attaques terroristes. Le représentant a dit sa vive préoccupation quant aux rapports faisant état de transferts d'armes le long de la frontière syro-libanaise. Il s'est félicité par ailleurs de la résolution adoptée hier priant le Secrétaire général de négocier un accord avec les autorités libanaises pour la création d'un tribunal international chargé de juger les personnes responsables de l'assassinat de Rafik Hariri.

M. CESAR MAYORAL (Argentine) a insisté sur les événements importants intervenus ces derniers jours au Moyen-Orient, notamment les élections israéliennes, la formation du nouveau Gouvernement palestinien, le début du dialogue national au Liban, ou encore le Sommet de la Ligue des États arabes à Khartoum. C'est un moment important pour toute la région, a-t-il insisté, déclarant que c'était aux parties de prendre elles-mêmes les décisions importantes concernant leur avenir. La communauté internationale est pour sa part très attachée au principe de coexistence pacifique de deux États, vivant côte à côte, dans la sécurité, a indiqué M. Mayoral, soulignant, à l'endroit du nouveau Gouvernement israélien, que les avancées dans les négociations israélo-palestiniennes ne se gagneraient pas par la pratique de mesures unilatérales et d'opérations militaires. Saluant les engagements pris par le Président de l'Autorité palestinienne, il a exhorté le Gouvernement palestinien à renoncer à la violence, à reconnaître l'existence d'Israël et à respecter tous les accords conclus jusqu'à présent. Il a rappelé aux deux parties leurs obligations en vertu de la Feuille de route, invitant Israël à geler les colonies de peuplement, à mettre un terme à la construction du mur de séparation, à cesser les exécutions extrajudiciaires, et exhortant ensuite l'Autorité palestinienne à rétablir l'ordre, la sécurité, à démanteler les structures terroristes et à prévenir toutes attaques contre Israël. M. Mayoral a ensuite salué le début du dialogue national, au Liban, demandant à toutes les parties de ne ménager aucun effort pour parvenir à un accord sur les questions les plus importantes.

M. ABDULAZIZ NASSER AL-SHAMSI (Émirats arabes unis) a déclaré au nom du Groupe des États arabes, que le groupe avait toujours été optimiste dans le cadre du processus de paix mais qu'il a été à maintes reprises atterré par les violations commises par Israël aux plans juridique et politique. Le retrait de Gaza a été une mesure unilatérale qui a été accompagnée par de nombreuses violations et notamment par du bouclage des territoires, de l'expansion des colonies de peuplement, d'exécutions extrajudiciaires, de l'annexion de terres palestiniennes, du blocage des recettes provenant des impôts et des douanes. Nous demandons à la communauté internationale de rejeter ces mesures et au Quatuor de les condamner. Nous exigeons qu'Israël mette un terme à l'implantation de colonies de peuplement et à la construction du Mur, ainsi qu'à la judaïsation de Jérusalem. Nous demandons à la communauté internationale de fournir la protection nécessaire au peuple palestinien contre les attaques répétées à leur encontre. Le représentant a également prié Israël de mettre un terme aux violations perpétrées par terre et par mer de la souveraineté libanaise.

M. GERHARD PHANZELTER (Autriche) a déclaré, au nom de l'Union européenne, que les États membres de l'UE appuient toutes les déclarations faites par le Quatuor. L'Union européenne appelle le Hamas à reconnaître Israël et à désarmer, en vue de s'engager sur la voie d'une solution pacifique et négociée avec Israël. L'Union européenne reste disposée à soutenir le développement des territoires palestiniens dans le cadre d'une poursuite du processus de paix. L'aide sera conditionnée au respect par le nouveau Gouvernement palestinien, des principes énoncés par la communauté internationale.

Il revient à Israël de mettre fin à la poursuite de l'implantation de colonies de peuplement sur les terres palestiniennes et aux actes unilatéraux, a poursuivi l'intervenant. L'Union européenne incite les parties à faire preuve de retenue, et demande à Israël de mettre fin aux assassinats extrajudiciaires. Dans le même temps, l'Union européenne demande à l'Autorité palestinienne de renforcer la lutte contre les actes terroristes. Concernant le processus de paix, l'Union européenne soutient un accord qui serait basé sur la négociation, et elle ne reconnaîtra pas de frontières finales qui ne seraient pas le fruit de négociations entre les deux parties.

Concernant le Liban, l'Union réaffirme son appui à la commission chargée de l'enquête sur la mort de Rafik Hariri, a poursuivi le représentant de l'Autriche. L'Union européenne appelle le Gouvernement libanais à étendre son contrôle sur tout le territoire du pays et demande le désarmement de toutes les milices. L'Union européenne est inquiète des tensions qui persistent le long de la Ligne bleue et demande aux parties de faire preuve de retenue.

M. ABDULLAH ALSAIDI (Yémen), s'exprimant au nom de l'Organisation de la Conférence islamique, a déclaré qu'il ne pourra pas y avoir de paix au Moyen-Orient tant que le conflit arabo-israélien ne trouve pas une solution qui repose sur le principe de la terre contre la paix et sur la base de la Feuille de route et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le représentant a estimé que des mesures unilatérales ne serviront pas la cause de la paix. Pour que la paix règne, il faut qu'Israël se retire des territoires qu'il occupe depuis 1967 et permette la création d'un État palestinien avec Jérusalem comme capitale. Il revient à la communauté internationale, a-t-il souligné, d'exercer des pressions sur Israël pour qu'il mette un terme à sa politique d'expansion des colonies de peuplement et démolisse le mur de séparation. Nous estimons également que le Quatuor devrait travailler plus rapidement à une solution juste et durable au Moyen-Orient sur la base des résolutions de l'ONU et du principe de la terre contre la paix. Le représentant s'est par ailleurs opposé à ce que l'aide humanitaire soit bloquée à la suite d'élections justes et démocratiques et a appelé la communauté internationale à fournir les ressources économiques et financières nécessaires au peuple palestinien.

M. HAMIDON ALI (Malaisie) a déclaré, au nom du Mouvement des pays non alignés, que la question de Palestine devrait être résolue par des négociations directes entre Israël et les Palestiniens, et sur la base du droit international, du principe de la terre contre la paix, ainsi que sur la base de l'initiative arabe de paix énoncée à Beyrouth, et de la Feuille de route et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ensuite, a poursuivi M. Ali, il revient à Israël et aux Palestiniens de créer, avec le soutien du Quatuor, les conditions d'une reprise des négociations. Les pays non alignés encouragent le Quatuor, et lui demandent de redoubler d'efforts en vue de parvenir à une solution juste au Moyen-Orient. Israël devrait respecter ses obligations internationales, a poursuivi le représentant de la Malaisie en appelant les Israéliens à accepter l'avis consultatif rendu par la CIJ sur la question du mur de séparation, comme cela est mentionné dans une résolution de l'Assemblée générale. Le Mouvement des pays non alignés exhorte à cet égard le Secrétaire général à accélérer la mise en place d'un registre des dommages causés aux ressources naturelles et aux personnes morales par la construction du mur de séparation, a dit M. Ali. Les pays non alignés demandent par ailleurs à Israël de reverser à l'Autorité palestinienne l'intégralité des sommes issues des recouvrements douaniers qui reviennent aux Palestiniens, selon les termes de l'accord signé à Paris en 1994.

Les pays non alignés réitèrent ensuite leur soutien à la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive, donc d'une zone exempte d'armes nucléaires, au Moyen-Orient. Le Mouvement des pays non alignés demande donc à cet égard à Israël de renoncer à l'arme nucléaire, de signer et ratifier le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), et de placer ses installations nucléaires sous le contrôle de l'AIEA. Il est difficile de parler de création de la stabilité dans une région où un État peut impunément menacer et intimider les autres par le fait qu'il y est le seul détenteur de l'arme atomique, a estimé le représentant malaisien. Enfin, a-t-il souligné, les pays non alignés félicitent le peuple palestinien d'avoir

exercé ses droits démocratiques et de s'être donné les dirigeants qu'il a choisi volontairement et de manière souveraine. Les pays non alignés partagent l'avis du reste de la communauté internationale, qui a qualifié le scrutin législatif palestinien de janvier de « libre et transparent », a assuré le représentant.

M. PAUL BADJI, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a indiqué qu'alors que l'attention de la communauté internationale se concentrait sur les résultats des élections palestiniennes et israéliennes, le Gouvernement israélien poursuivait énergiquement dans le Territoire palestinien occupé des activités qui compromettaient la perspective d'établir un jour un État palestinien viable, contigu et indépendant.

Le représentant a fait part de ses préoccupations quant aux déclarations récentes faites par le Gouvernement israélien au sujet du Plan de convergence qui se traduirait par la définition unilatérale par Israël de ses frontières définitives. Le représentant a aussi fait part de sa préoccupation au sujet des activités d'implantation des colonies de peuplement et de la construction du mur ainsi que de la situation humanitaire qui se détériore en permanence. Le représentant du Comité a ainsi lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle accroisse son aide au peuple palestinien. Il a également estimé que l'ONU et le Conseil de sécurité devraient continuer d'assumer leur responsabilité permanente en ce qui concerne tous les aspects de la question de Palestine.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel